



Collecte papiers



Dès le 17 septembre 2018

Collecte de papiers/cartons

Afin de répondre à un besoin clairement constaté, le Conseil municipal a décidé de renforcer la collecte des papiers-cartons-journaux en introduisant un ramassage porte-à-porte sur l'ensemble du territoire communal dès le lundi 17 septembre 2018.

Quoi ?

Papiers, journaux, cartons, brochures, livres, revues

Non admis

Papiers souillés, cartons souillés, papiers d'emballage... Les papiers recyclés non conformes ne seront pas ramassés

Quand ?

Dès le 17 septembre 2018, tous les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois
(Soit les 1er et 15 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre 2018)

Comment ?

Collecte porte-à-porte, sous la forme de fagots bien attachés ou déposés dans un container destiné aux papiers.

Coût ?

Le coût de ce ramassage est compris dans la taxe de base. Celle-ci ne subira pas de changement pour 2019, mais elle sera réadaptée dès 2020 pour tenir compte du coût de cette nouvelle collecte.

Bon à savoir

Chaque citoyen participe au respect de notre environnement. Nous comptons sur vous !!

Profitez de la collecte pour éliminer vos papiers, cartons et journaux et contribuez à améliorer la propreté de nos éco points !!

Vous pouvez toutefois continuer à les apporter à la déchèterie aux horaires suivants :



Horaires de la déchèterie

Lundi et mercredi	17h15 à 20h00 (19h00 de novembre à mars)
Samedi	09h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Le vieux papier est une matière première et non un déchet. L'amélioration de la qualité des machines et du papier a permis d'augmenter régulièrement le taux de matière recyclée dans les diverses sortes de papier et de carton. Une fibre de papier peut supporter plusieurs processus de recyclage.